



---

# Mémoire prébudgétaire de 2018

FÉDÉRATION CANADIENNE DES ASSOCIATIONS DE BIBLIOTHÈQUES  
CANADIAN FEDERATION OF LIBRARY ASSOCIATIONS

Présenté le : 4 août 2017

## Sommaire

La Fédération canadienne des associations de bibliothèques (FCAB-CFLA) est le porte-parole national unifié de la collectivité des bibliothèques du Canada. Nos associations membres représentent plus de 10 000 travailleurs de bibliothèque répartis dans les dix provinces et les trois territoires. Dans sa deuxième année de fonctionnement, notre fédération nationale s'est enrichie de nouvelles associations de bibliothèques et a intensifié ses efforts pour rejoindre plus de personnes, aux antécédents plus diversifiés, en leur donnant accès aux produits du savoir, aux outils, à l'information et aux données dont elles ont besoin pour réussir et innover.

En 2017, le gouvernement fédéral a démontré qu'il comprend que les bibliothèques contribuent à l'amélioration de la vie de la population et à la productivité de notre pays par des investissements qui appuient l'infrastructure de TI et les espaces culturels et rendent possibles l'accessibilité et la numérisation des documents d'archives. Le Comité permanent des finances a encore une fois demandé à des groupes de proposer des moyens dont le budget fédéral de 2018 pourra accroître la productivité des Canadiens et la compétitivité de nos entreprises. La Fédération canadienne des associations de bibliothèques croit qu'on ne saura atteindre ces objectifs à moins de faciliter le développement personnel des Canadiens et les soustraire à toute limitation indue dans leurs rapports avec les institutions et les publications qui offrent un bien public.

Les recommandations qui suivent visent à améliorer la capacité des Canadiens de consulter et d'emprunter d'importants produits culturels et documents historiques et d'avoir accès aux connaissances les plus à jour des principaux chercheurs dans le monde. Les bibliothèques canadiennes alimentent l'économie du savoir en nourrissant la curiosité et stimulant la créativité. Les activités qu'elles permettent jettent les fondements de l'innovation dont le gouvernement a fait un de ses objectifs clés. En donnant des ressources cruciales à ces établissements et aux personnes qui les gèrent, le gouvernement aidera les Canadiens à réaliser leur plein potentiel. Plus particulièrement, la FCAB-CFLA recommande au gouvernement du Canada de :

- 1. Investir 50 millions de dollars sur cinq ans dans un fonds ciblé d'investissement pour la mise à niveau des bibliothèques, qui permettra aux bibliothèques de tous les modèles dans toutes les collectivités**

**d'améliorer leurs installations et leurs services, et d'être des lieux d'accueil où tous les Canadiens sauront trouver les ressources dont ils ont besoin pour contribuer à notre société et à notre économie.**

- 2. Financer le service Documents de bibliothèque pour permettre à Postes Canada de maintenir les services existants sans nouvelles augmentations et éliminer les restrictions à la capacité des bibliothèques de créer des comptes automatiques dans l'Outil électronique d'expédition.**
- 3. Investir 30 M\$ sur les cinq prochaines années (2018-2022) pour appuyer une initiative nationale coordonnée de numérisation de contenu et la construction de l'infrastructure numérique requise pour mettre le riche patrimoine documentaire du Canada à la disposition de tous les Canadiens.**
- 4. Investir 250 000 \$ en 2018 pour appuyer la création et l'établissement d'une association autochtone (Premières Nations, Métis et Inuits) nationale d'archives, de bibliothèques et d'établissements voués au patrimoine culturel.**

## RECOMMANDATIONS

### FONDS D'INVESTISSEMENT POUR LA MISE À NIVEAU DES BIBLIOTHÈQUES

Les bibliothèques sont des espaces qui favorisent l'universalité de l'accès. Leur programmation enseigne les compétences numériques de base aux groupes vulnérables. C'est un domaine où il y aurait lieu d'améliorer et d'élargir les services offerts. Vieilles ou récentes, les bibliothèques sont des services publics dont les collections et les services répondent aux besoins personnels et communautaires et elles offrent un espace commun pour la discussion et l'exploration. Elles sont des centres du savoir, où la culture canadienne est découverte, utilisée et partagée sous toutes ses formes de manière que les personnes ayant des besoins variés puissent avoir accès à une vaste gamme d'artefacts de notre société. Les bibliothèques ont équilibré les coûts des nouvelles technologies et de l'accroissement de leurs collections avec le besoin d'offrir plus de programmation orientée vers la collectivité, tout en faisant la promotion des valeurs de curiosité et de littératie qui définissent le Canada comme pays instruit et productif.

Les bibliothèques stimulent le potentiel de chacun dans les collectivités qu'elles servent. Il est troublant, donc, de constater que des milliers d'installations de bibliothèques à l'échelle du Canada se détériorent et qu'un grand nombre sont à risque de tomber en décrépitude. Les systèmes et les succursales de bibliothèque dont la fondation remonte à des décennies continuent de répondre aux besoins de populations croissantes qui ont des attentes beaucoup plus élevées à l'égard des collections, des services et de l'accès aux nouvelles technologies. Cela signifie que, avec le resserrement des budgets et l'accroissement des obligations, l'entretien des immobilisations est souvent différé. Dans la seule province d'Ontario, les projets d'immobilisations s'établissaient à 1,4 milliard de dollars en 2011<sup>1</sup>. L'aide aux améliorations de l'infrastructure pour les bibliothèques

<sup>1</sup> <http://fopl.ca/media/2013/06/Capital-Needs-Analysis-Final-Report-19DEC2011.pdf>

facilitera également le programme de recherche et d'innovation du Canada. Nous nous réjouissons de l'engagement pris dans le budget fédéral de 2017 d'investir 29,5 millions de dollars sur cinq ans dans le Programme d'échange en matière de littérature numérique, et 77 millions de dollars sur 10 ans dans le Fonds pour l'accessibilité, mais croyons qu'il faut un investissement plus important pour stimuler l'innovation et la productivité à l'échelle du Canada.

La FCAB-CFLA invite le gouvernement fédéral **à investir 50 millions de dollars sur cinq ans dans un fonds ciblé d'investissement pour la mise à niveau des bibliothèques, qui permettra aux bibliothèques de tous les modèles dans toutes les collectivités d'améliorer leurs installations et leurs services, et d'être des lieux d'accueil où tous les Canadiens sauront trouver les ressources dont ils ont besoin pour contribuer à notre société et à notre économie.** Cet investissement suscitera une contrepartie provinciale et locale, pour un impact encore plus considérable.

#### ABOLIR LES RESTRICTIONS À LA CAPACITÉ DES BIBLIOTHÈQUES DE CRÉER DES COMPTES DANS L'OUTIL D'EXPÉDITION ÉLECTRONIQUE DE POSTES CANADA

Les bibliothèques de tous les modèles qui sont financées sur les fonds publics dépendent de la capacité de créer des réseaux entre établissements pour encourager l'emprunt et maximiser l'impact de leurs collections. En outre, les personnes qui sont confinées à domicile ou qui vivent dans des régions isolées doivent souvent compter sur Postes Canada pour recevoir des documents de bibliothèque. L'un des outils des plus utiles d'avancement du partage des ressources et d'accès a été le *tarif bibliothèques* fourni par l'intermédiaire du service Documents de bibliothèque administré par les bibliothèques. Ce service est accessible pour les bibliothèques publiques reconnues, les bibliothèques universitaires et les autres bibliothèques maintenues par des organisations ou associations sans but lucratif à l'intention du public canadien. Il est disponible pour les documents envoyés par la poste, y compris les livres, les revues, les disques, les CD, les CD-ROM, les audiocassettes, les vidéocassettes, les DVD et les autres documents audiovisuels et d'autres documents de bibliothèque semblables.

En 2017, Postes Canada a imposé de sévères restrictions à la capacité des bibliothèques de créer des comptes dans l'Outil d'expédition électronique. Toutes les bibliothèques ayant un volume de moins de 5 000 envois par année ont été informées qu'elles ne pourraient plus créer de compte de facturation mensuelle. La vaste majorité des bibliothèques n'ont plus que deux options pour le traitement du paiement.

1. Les bibliothèques peuvent utiliser des timbres pour acquitter le port. Le grand problème que pose cette approche est qu'il est difficile de contrôler efficacement les dépenses.
2. L'autre option consiste à utiliser le système d'entrée facile, qui oblige à introduire un numéro de carte de crédit pour chaque opération. La limitation de l'accès à l'outil d'entrée facile augmente les coûts pour les bibliothèques et entraîne une charge de travail considérable pour le contrôle des dépenses.

En plus des restrictions à l'ouverture de comptes en janvier 2017, Postes Canada a annoncé une augmentation moyenne pondérée de 5 % des tarifs pour l'expédition de documents de bibliothèque.

La FCAB-CFLA demande **au gouvernement fédéral de financer le service Documents de bibliothèque pour permettre à Postes Canada de maintenir les services existants sans nouvelles augmentations et d'éliminer les restrictions à la capacité des bibliothèques de créer des comptes automatiques dans l'Outil d'expédition électronique.**

Nous demandons de permettre de confier l'administration de ces fonds subventionnels au service Documents de bibliothèque, administré par le Conseil des bibliothèques urbaines du Canada.

#### AIDE À LA NUMÉRISATION DES DOCUMENTS D'ARCHIVES

La FCAB-CFLA donne son appui et fait écho à la demande d'aide de l'ABRC-CARL pour la Stratégie canadienne de numérisation du patrimoine documentaire (SCNPD) :

*Les orientations proposées dans cette stratégie comprennent une carte routière pour l'élaboration des normes, outils et infrastructures partagés qui permettront aux utilisateurs des secteurs de compétence du Canada d'avoir facilement accès à leur patrimoine documentaire, de telle manière que nos établissements voués au patrimoine culturel puissent en assurer la préservation. Les orientations proposées dans la stratégie SCNPD sont encourageantes, mais il faut maintenant un investissement fédéral suffisant et durable pour construire un programme national coordonné de numérisation.*

*Une approche coordonnée de la numérisation des collections des établissements voués au patrimoine canadien devrait tenir compte de l'accès, de la découverte et de la préservation des collections, y compris des documents publiés et documents d'archives, et s'intéresser aux collections hébergées dans tous les types d'établissements voués au patrimoine situés dans tous les coins du pays.*

*En appuyant un programme national de numérisation, le gouvernement du Canada :*

- *Ferait la promotion de la littératie culturelle en ouvrant l'accès aux documents culturels canadiens;*
- *Éliminerait les obstacles au savoir en donnant un accès égal au contenu patrimonial à tous les Canadiens;*
- *Contribuerait à un sentiment d'identité canadienne partagé, fondé sur la diversité et l'inclusion;*
- *Créerait de meilleures occasions d'étude pour promouvoir la recherche et la compréhension de la culture canadienne;*
- *Encouragerait l'innovation et la créativité en invitant les artistes et les entrepreneurs à utiliser le contenu culturel canadien et à le réutiliser pour créer de nouvelles œuvres de valeur pour les Canadiens et l'économie;*

- *Donnerait une perspective mondiale à la culture du Canada en connectant les collections nationales aux collections internationales;*
- *Appuierait une saine démocratie en facilitant l'accès à une information crédible.*

La FCAB-CFLA demande au **gouvernement du Canada d'investir 30 M\$ sur les cinq prochaines années (2018-2022) pour appuyer une initiative nationale coordonnée de numérisation de contenu et la construction de l'infrastructure numérique requise pour mettre le riche patrimoine documentaire du Canada à la disposition de tous les Canadiens.**

## AIDE AUX SERVICES DE BIBLIOTHÈQUE CIBLANT LES PEUPLES AUTOCHTONES

La FCAB-CFLA s'est réjoui de l'investissement de près de 90 millions de dollars annoncé dans le budget fédéral de 2017, qui cible les langues et les cultures autochtones (Premières Nations, Métis et Inuits), à titre de volet important de l'effort de réconciliation.

Pendant de nombreuses années, une bonne part du savoir historique, culturel, linguistique et matériel des peuples autochtones était conservée dans les bibliothèques, les archives, les musées et les centres de documents. Cela a créé des entraves à l'accès et suscité des questions juridiques concernant la propriété<sup>2</sup>. Le savoir autochtone doit être préservé et protégé sur divers supports au profit des générations actuelles et futures d'une manière respectueuse et sensible. Il est de la plus haute importance pour cet objectif de consulter les collectivités autochtones sur les protocoles à suivre pour consulter et conserver leurs documents adaptés à leur culture. En élaborant cet appui avec les groupes autochtones, cette mesure aidera le gouvernement fédéral à répondre à l'appel à l'action de la Commission de vérité et réconciliation, qui incite le gouvernement à formuler une stratégie conjointe pour « combler les écarts en matière d'éducation et d'emploi entre les Canadiens autochtones et les Canadiens non autochtones ».

En outre, le gouvernement du Canada a reconnu que chaque enfant autochtone mérite le meilleur départ dans la vie, et en particulier un environnement d'éducation et d'apprentissage de qualité. De nombreux Canadiens tiennent pour acquis que chacun a le même accès à une bibliothèque publique et à ses services. Ce n'est pas vrai pour un nombre élevé d'Autochtones. Les bibliothèques publiques offrent des services et des avantages dont sont actuellement privés de nombreux Autochtones. En voici quelques-uns :

- Des emplois de métiers spécialisés avec l'établissement et l'entretien des bibliothèques, et l'emploi de personnel permanent (la recherche confirme que les bibliothèques publiques ont des retombées économiques positives dans les collectivités).
- Des programmes pour accroître les compétences (p. ex., narration orale, formation en technologie, artisanat, Bon départ pour les Autochtones).
- Des cours de langue pour préserver l'identité culturelle.

<sup>2</sup> Camille Callison, "Indigenous Peoples' New Canoe," in *Aboriginal and Visible Minority Librarians: Oral Histories from Canada*, dir. Deborah Lee et Mahalakshmi Kumaran (Lanham, Maryland: Rowman and Littlefield, 2014), 144.

- Un milieu sûr et un pôle communautaire pour soutenir les initiatives de bénévolat.
- L'amélioration des taux de littératie.
- Des lieux de rencontres culturelles.

Aujourd'hui, moins d'une réserve sur dix est dotée d'une bibliothèque. La collectivité canadienne des bibliothèques reconnaît qu'une approche planifiée, inclusive et pratique de la création d'un réseau de bibliothèques publiques dans les collectivités autochtones du Canada prendra du temps. Plus particulièrement, la collectivité canadienne des bibliothèques demande des fonds pour la production d'un argumentaire national en faveur de la création de services de bibliothèque financés par le gouvernement fédéral dans les collectivités autochtones du Canada.

La FCAB-CFLA recommande au gouvernement du Canada d'**investir 250 000 \$ en 2018 pour appuyer la création et l'établissement d'une association autochtone (Premières Nations, Métis et Inuits) nationale d'archives, de bibliothèques et d'établissements voués au patrimoine culturel**, qui « ... sera le champion, l'inspiration et l'allié des membres et des collectivités des Premières Nations, des Inuits et des Métis pour les aider à atteindre leur plein potentiel en facilitant l'ouverture de l'accès au savoir autochtone par des ressources, de la formation et le développement et la viabilisation de ces savoirs dans les établissements voués au patrimoine culturel. » NALA, Plan d'affaires triennal. Cette organisation élaborera un plan pour appuyer la création, la croissance et la durabilité des bibliothèques publiques dans les collectivités des Premières Nations, Inuits et Métis, en veillant à l'utilisation judicieuse et efficace des fonds à venir.

Pour plus d'information, communiquer avec Katherine McColgan, directrice générale, FCAB-CFLA, à [kmccolgan@cfla-fcab.ca](mailto:kmccolgan@cfla-fcab.ca).